

# Communiqué de presse

29 JUIN 2023

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL – PCAET

## L'Agglo adopte son Plan Climat !

Afin d'organiser la transition énergétique et écologique sur le territoire, le Conseil communautaire a adopté le Plan Climat Air Énergie Territorial – PCAET - de la Communauté d'agglomération ce 28 juin 2023.



### Plan Climat, de quoi s'agit-il ?

A la fois **projet territorial de développement durable et outil de planification écologique stratégique et opérationnelle**, le Plan Climat est élaboré pour 6 ans et s'inscrit dans une stratégie à horizon 2050. Rendu obligatoire par la **loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015**, il poursuit deux finalités :

- **L'atténuation** du dérèglement climatique (réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre) ;
- **L'adaptation** à ses effets, en développant la capacité du territoire à faire face aux risques climatiques.

Pour ce faire, et en déclinaison des objectifs nationaux, la CASGBS s'est fixé pour objectif de diminuer d'ici 2050 de **79 % les émissions de gaz à effet de serre** et de **56 % les consommations énergétiques** sur son territoire par rapport à 2015. Les hypothèses prises pour la fixation de ces objectifs visent à mettre à contribution les secteurs les plus énergivores et émetteurs de CO<sub>2</sub>, en premier lieu le **secteur résidentiel** et celui du **transport routier**. En effet, ces derniers constituent les deux principaux postes de consommation d'énergie (respectivement 43 % et 37 % de la

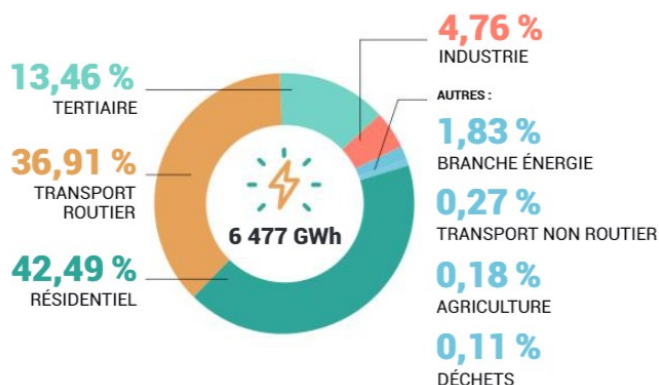
Aigremont • Bezons • Carrières-sur-Seine • Chambourcy • Chatou • Croissy-sur-Seine  
Houilles • Le Mesnil-le-Roi • Le Port-Marly • Le Pecq • L'Étang-la-Ville • Le Vésinet  
Louveciennes • Maisons-Laffitte • Marly-le-Roi • Mareil-Marly • Montesson  
Saint-Germain-en-Laye • Sartrouville



**Saint Germain**  
**bouclesdeseine**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

consommation du territoire). Le transport routier représente aussi plus de la moitié des émissions de CO<sub>2</sub> et le secteur résidentiel plus du tiers.

### Consommation énergétique sur la CASGBS\*

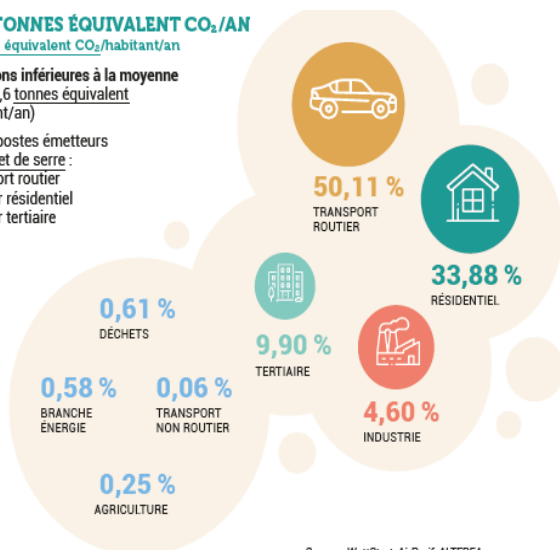


### Émissions de gaz à effet de serre sur la CASGBS\*

**1 467 389 TONNES ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>/AN**  
soit 4,4 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/habitant/an

→ Des émissions inférieures à la moyenne nationale (6,6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/habitant/an)

→ Principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre :  
1) le transport routier  
2) le secteur résidentiel  
3) le secteur tertiaire



*« Outre la nécessaire contribution aux objectifs nationaux permettant à la France de respecter ses engagements, il s'agit, dans le même esprit que celui qui a guidé la réalisation du Projet de Territoire, de cultiver l'exceptionnelle qualité de vie sur notre territoire. »*

**Pierre FOND**, Président de la CASGBS,  
Maire de Sartrouville

\*Données de 2015

## Des atouts sur lesquels s'appuyer et des défis à relever

La CASGBS a la chance de pouvoir prendre appui sur des **atouts** essentiellement liés à la nature (les forêts qui représentent 35 % de la superficie du territoire, la Seine et ses zones humides, les espaces agricoles, le patrimoine arboré en ville) pour en amplifier les effets (séquestration carbone, réservoirs de biodiversité, régulation hydrologique, rafraîchissement). Un certain nombre de **défis** restent toutefois à relever :

### Réduction de notre consommation d'énergie dominée par les énergies fossiles (70 %) génératrices de gaz à effet de serre :

- Usage massif de la voiture individuelle
- Parc de logements et de bâtiments d'activité ancien et énergivore

### Diminution des pollutions qui affectent :

- La qualité de l'eau
- La qualité de l'air et la santé

### Limitation des risques déjà existants et accrus avec le changement climatique :

- Inondations
- Îlots de chaleur urbains et vagues de chaleur

Aussi, le Plan Climat de la CASGBS se caractérise par la volonté de :

- ✓ Préparer l'**avenir énergétique** du territoire
- ✓ Préserver et adapter les **paysages** emblématiques qui sont autant de ressources environnementales
- ✓ Accélérer le développement de nouvelles pratiques participant à l'avènement d'une **gestion durable des ressources** et concourant à la **préservation de la biodiversité**

*« Nous portons l'exigence d'une Agglo responsable, avec une démarche d'économie circulaire limitant la consommation des matières et des ressources pour les activités du territoire. »*

Jean-Yves PERROT, 5<sup>e</sup> vice-président Environnement et Économie circulaire, chargé de l'élaboration du Plan Climat, Maire de Marly-le-Roi

**Axe 1** : Favoriser la mobilisation générale

**Axe 2** : Préserver et valoriser nos ressources environnementales

**Axe 3** : Développer une économie locale et durable

**Axe 4** : Faciliter les déplacements avec des pratiques sobres et décarbonés

**Axe 5** : Favoriser la résilience des bâtiments, des espaces publics et des aménagements

*« Prendre soin de nos forêts et espaces naturels, véritables poumons verts, est une priorité pour notre «Agglo nature». »*

Daniel CORNALBA, 1<sup>er</sup> conseiller communautaire délégué nature en ville et protection des forêts, Maire de L'Étang-la-Ville

## Une procédure d'élaboration spécifique avec consultations du public

Le Plan Climat est le fruit d'un **travail collaboratif** entre élus et services, nourri par la consultation du public et des partenaires. En effet, deux séminaires d'élus, trois ateliers à destination des partenaires, notamment associatifs, et deux consultations publiques ont été organisés.

1) La **première consultation publique** (commune au Projet de Territoire) s'est tenue de juillet à octobre 2021. Elle a comptabilisé plus de 1 000 répondants et visait à enrichir le plan d'action.

2) La **seconde consultation publique** sur le projet de PCAET finalisé s'est étendue de février à avril 2023. Forte du succès de la première participation du public, l'Agglo a fait le choix d'aller au-delà du délai réglementaire de consultation. **135 contributions** d'habitants, d'associations et de groupes politiques ont été recensées.

## Que retenir de la seconde consultation publique ?

Dans l'ensemble, habitants comme associations saluent le travail accompli par l'Agglo dans cette démarche de longue haleine et souhaitent être parties prenantes de la mise en œuvre et du suivi du Plan Climat. Avec près de 670 vues sur le site internet de la CASGBS, la synthèse de ce dernier a été particulièrement appréciée pour sa clarté.

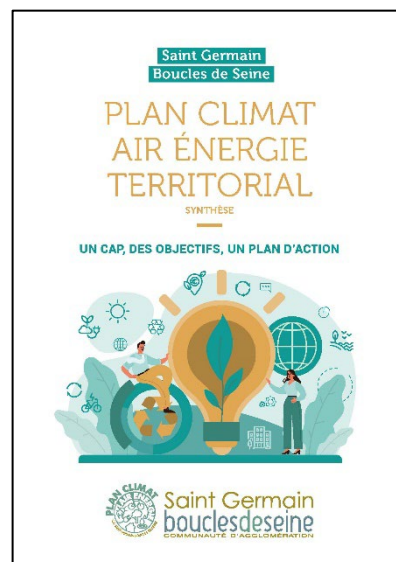
Cette consultation publique a permis de faire ressortir les principaux sujets de préoccupation des habitants, à savoir : les mobilités propres, la gestion des déchets et le cadre de vie. Une attention particulière est accordée à la mise en œuvre du Plan Vélo, ce qui conforte l'Agglo dans son engagement. Le renforcement de l'offre de bus et l'apaisement de la circulation dans les rues sont également attendus par les usagers. En matière de gestion et de prévention des déchets, les habitants démontrent un intérêt fort quant à la réduction de la production des déchets et à l'amélioration du tri des déchets des marchés forains. Les actions de sensibilisation et de communication développées par la Communauté d'agglomération sont saluées, notamment celles sur l'expérimentation du tri à la source des biodéchets. Enfin, le maintien d'un cadre de vie d'exception est central dans les contributions. Les avis exprimés en nombre sur les thématiques des ressources environnementales et de l'artificialisation des sols révèlent l'attachement des habitants à l'identité du territoire caractérisé par la Seine, les forêts et les espaces agricoles. **En définitive, les habitants et les associations aspirent à un territoire toujours plus vert dans lequel il fera toujours bon vivre à horizon 2050.**



## Une mise en œuvre qui a déjà commencé

Cette feuille de route qu'est le Plan Climat sera complétée au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions et de leur évaluation, et pourra continuer à être enrichie. Une **instance de suivi**, ouverte aux acteurs engagés pour la transition, au premier rang desquels figurent les associations, sera installée.

Un certain nombre d'**actions sont déjà en cours de déploiement en 2023** (Plan Vélo-Bus, expérimentation des biodéchets, études concernant les réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables, diagnostic sur l'économie circulaire, sensibilisation à l'éco-rénovation de l'habitat). D'autres **actions sont en cours de développement et seront déployées dès 2024** (volets déchets, expérimentation de solutions innovantes pour lutter contre les pollutions de la Seine, protection des forêts).



## Pour aller plus loin

Retrouvez sur notre [site internet](#) :

- La [synthèse du Plan Climat](#)
- [L'ensemble des observations du public](#)



*Jean-Yves PERROT, 5e vice-président chargé de l'élaboration du Plan Climat, maire de Marly-le-Roi*



*Daniel CORNALBA, maire de L'Étang-la-Ville, 1er conseiller communautaire délégué nature en ville et protection des forêts*